

Rapport de l'IGAS sur le « modèle économique » des instituts hospitalo-universitaires (IHU)

31/12/2016

Confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale de la recherche (IGAENR), la mission a porté sur l'analyse des six modèles IHU créés dans le cadre du premier programme d'investissements d'avenir (PIA1).

Tout d'abord, le rapport fait état des différents chemins empruntés par les IHU en construction et constate une grande diversité des modèles notamment au regard des structures créées, des axes prioritaires choisis ou encore des modalités d'organisation prévues par chacun des IHU. En effet, « contrairement à ce qui été envisagé à l'origine, il n'existe pas un « modèle unique » d'IHU, mais quasiment autant de modèles que d'instituts ».

Par ailleurs, la mission étudie l'incidence des modes de gouvernance sur le modèle économique des instituts. La majorité des IHU ont choisi le statut de fondation de coopération scientifique (FCS) pour des raisons de souplesse et d'autonomie, toutefois, une impression d'« empilement des structures » apparaît, allant parfois jusqu'à un blocage des processus de décision.

Pour conclure, le groupe de travail affirme que la situation financière et stratégique des IHU n'est pas encore stabilisée et qu'une prolongation du soutien financier accordé aux IHU sous forme de dotation annuelle récurrente pour au moins 10 ans est nécessaire pour atteindre leurs objectifs.